

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

16/01/2014

Dossier complet le :

16/01/2014

N° d'enregistrement :

2014-0031

1. Intitulé du projet

RD 57 – BRUAY-LA-BUISSIÈRE
Reconstruction de l'ouvrage n° 1350 sur la Lawe

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département du Pas de Calais

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DUPILET Dominique, Président

RCS / SIRET

| | | | |

Forme juridique Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7° a)	Pont d'une longueur de 22 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Reconstruction de l'ouvrage permettant le franchissement de la Lawe par la RD 57 à BRUAY-LA-BUISSIÈRE, après démolition de l'ouvrage existant constitué d'une travée indépendante à poutres métalliques et voutains maçonnerie, reposant sur des culées en maçonnerie.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de la surveillance périodique, l'ouvrage a fait l'objet d'une inspection détaillée qui a mis en évidence d'importants désordres structurels affectant la poutraison métallique et les maçonneries. Compte-tenu de la gravité des désordres (forte humidité et désorganisation des briques, corrosion très prononcée des poutres et entretoises métalliques), il est nécessaire de procéder à la reconstruction de l'ouvrage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet de reconstruction consiste en la réalisation d'un ouvrage à travée indépendante en ossature mixte à poutrelles enrobées reposant sur des chevêtres fondés sur pieux forés derrière les maçonneries existantes. Les poutres et voutains seront démolis et les culées seront simplement arasées à la cote du dessous des futurs chevêtres.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet n'engendre pas d'augmentation du trafic actuel puisque le nouvel ouvrage offre une largeur de chaussée compatible avec celle existante de part et d'autre.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de l'ouvrage	22 m
Profil en travers sur ouvrage :	
- chaussée	7 m
- trottoirs	2 x 1,40 m
Pieux forés	6 x 15 m
Superficie globale	220 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

BRUAY-LA-BUISSIÈRE (62)

Coordonnées géographiques¹

Long. 2° 32' 29" E

Lat. 50° 28' 57" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long.

Lat.

Point d'arrivée :

Long.

Lat.

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain du Département du Pas-de-Calais (RD 57)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

OUI

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 29/09/2005 et révisé le 14/12/2006

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet localisé en zone à dominante humide du SDAGE Projet hors zone humide selon la SAGE.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation de la Vallée de la Lawe, prescrit le 01 octobre 2013, non approuvé.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est à 29 km du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruay-la- Buisnière est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO : Bassin Minier.

6. Caractéristiques de l'Impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>	
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux excédentaires seront évacués soit sur un site de recyclage soit en décharge agréée selon la nature des matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, la présence du pont ne perturbera pas la continuité écologique et piscicole de la Lawe. L'impact majeur de l'ouvrage réside dans sa phase de chantier. Pour ce faire, les travaux intervenant directement au niveau du lit mineur de la Lawe seront réalisés dans la période comprise entre août 2014 et octobre 2014 de façon à éviter la période la plus défavorable pour la reproduction piscicole située entre mars et juin et de limiter également les incidences sur la flore aquatique.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La circulation routière sur la RD 57 est source de bruit. Toutefois, s'agissant de la reconstruction du pont existant, il n'y aura pas d'augmentation du trafic. Le niveau sonore ne sera donc pas modifié par le projet.
Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		
Commodités de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation routière engendre des polluants dans l'air. Ces rejets ne s'ajoutent pas aux rejets actuels puisque le trafic routier ne sera pas modifié par le projet.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les poutres métalliques et les maçonneries de l'ouvrage existant présentant d'importants désordres structurels, il est nécessaire de procéder à la reconstruction de l'ouvrage.

Le projet de reconstruction permet d'améliorer les caractéristiques mécaniques de l'ouvrage mais aussi les caractéristiques routières de la voie portée (une chaussée de 7 m au lieu de 6 m).

Un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau conclut à ce que les aménagements n'auront pas d'impact hydraulique sur la Lawe et permettront d'un point de vue qualitatif la conservation de la continuité écologique et piscicole de celle-ci. Pour ces raisons, nous estimons que le projet peut être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

6. Notice descriptive

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **ARRAS**

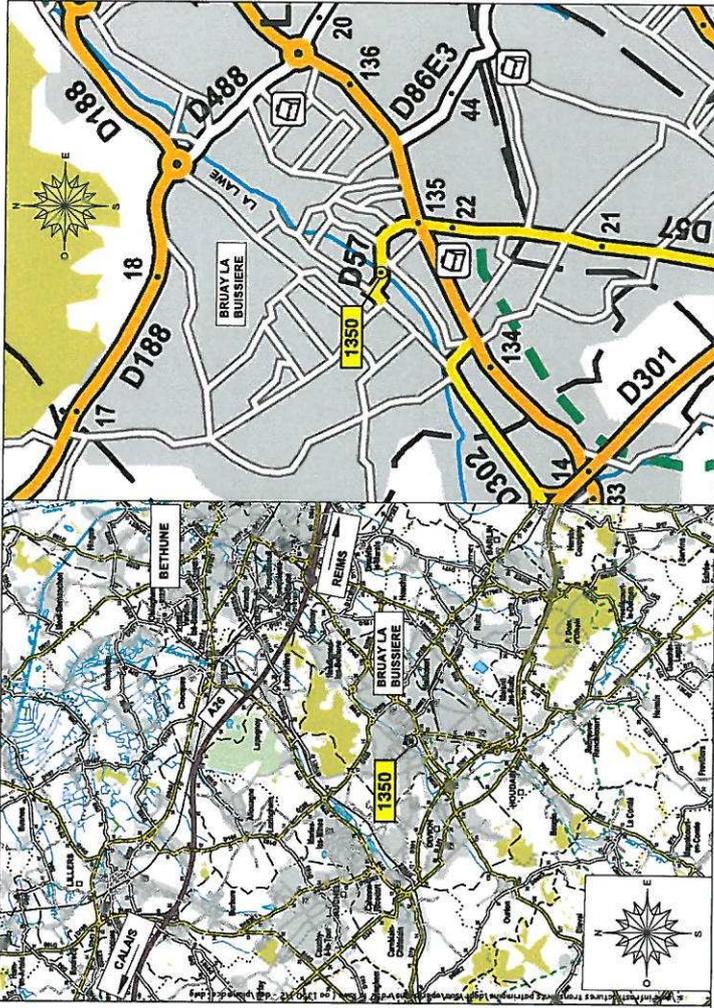
le,

16 JAN. 2014

Signature

Le Directeur du Pôle des Infrastructures,
de la Mobilité
et du Patrimoine Départemental

Christian DERUY



DIRECTION DE LA MODERNISATION
DU RESEAU ROUTIER

SERVICE DES OUVRAGES D'ART



RD 57 COMMUNE DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE

**RECONSTRUCTION DE l'OA 1350
SUR LA LAWE**

PLAN DE SITUATION

D.M.R.R. / OA	ENTREPRISE
O. LANDOX CHIEF de SERVICE ARRAS le :	R. DACHY DIRECTEUR de la D.M.R.R. ARRAS le :

	OA 1350	N° de PIÈCE
	ECHELLES)	DATE
		juillet 2013

photo 1



photo 3



DIRECTION DE LA MODERNISATION
DU RESEAU ROUTIER
SERVICE DES OUVRAGES D'ART

RD 57 COMMUNE DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE
RECONSTRUCTION DE OA 1350
SUR LA LAWE
DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE

D.M.R.R. / OA	ENTREPRISE
O. LANDRY CHEF de SERVICE ARRAS le :	R. DAGRY DIRECTEUR de la D.M.R.R. ARRAS le :

	N° de l'ÉCART
	OA 1350
	ÉCHELLES)
	1/200
	DATE
	décembre 2013

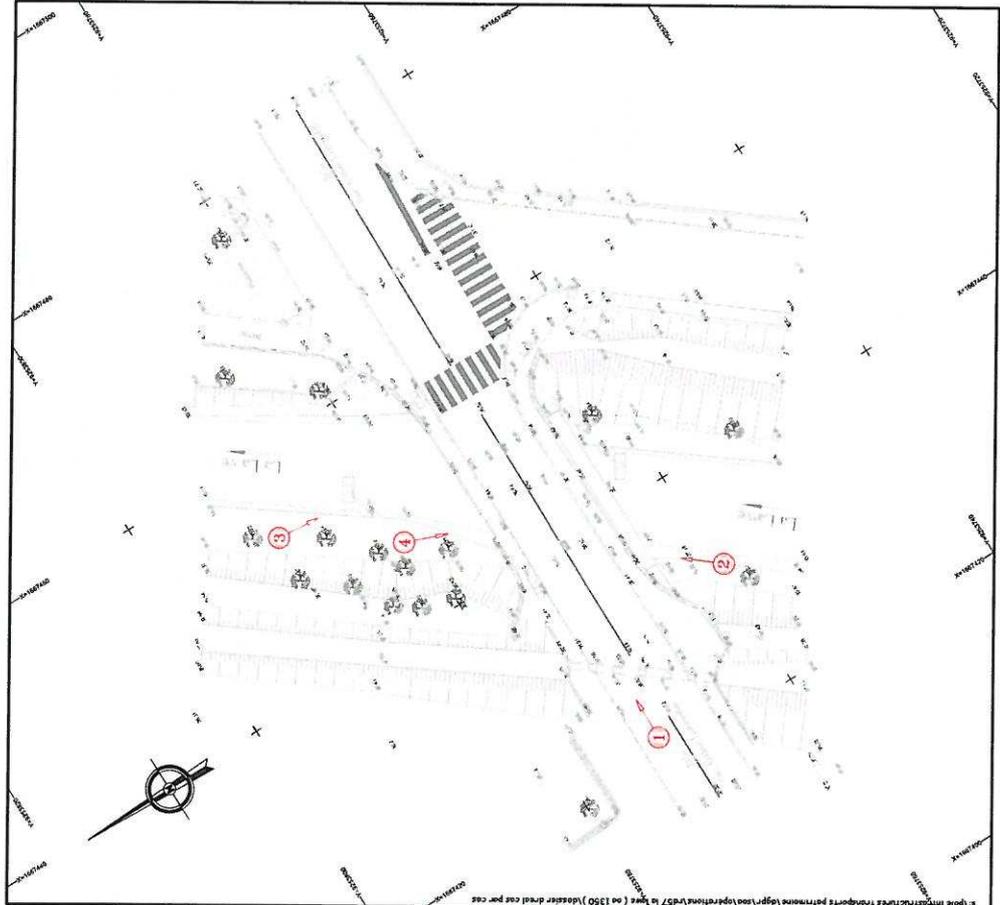


photo 4



photo 2



